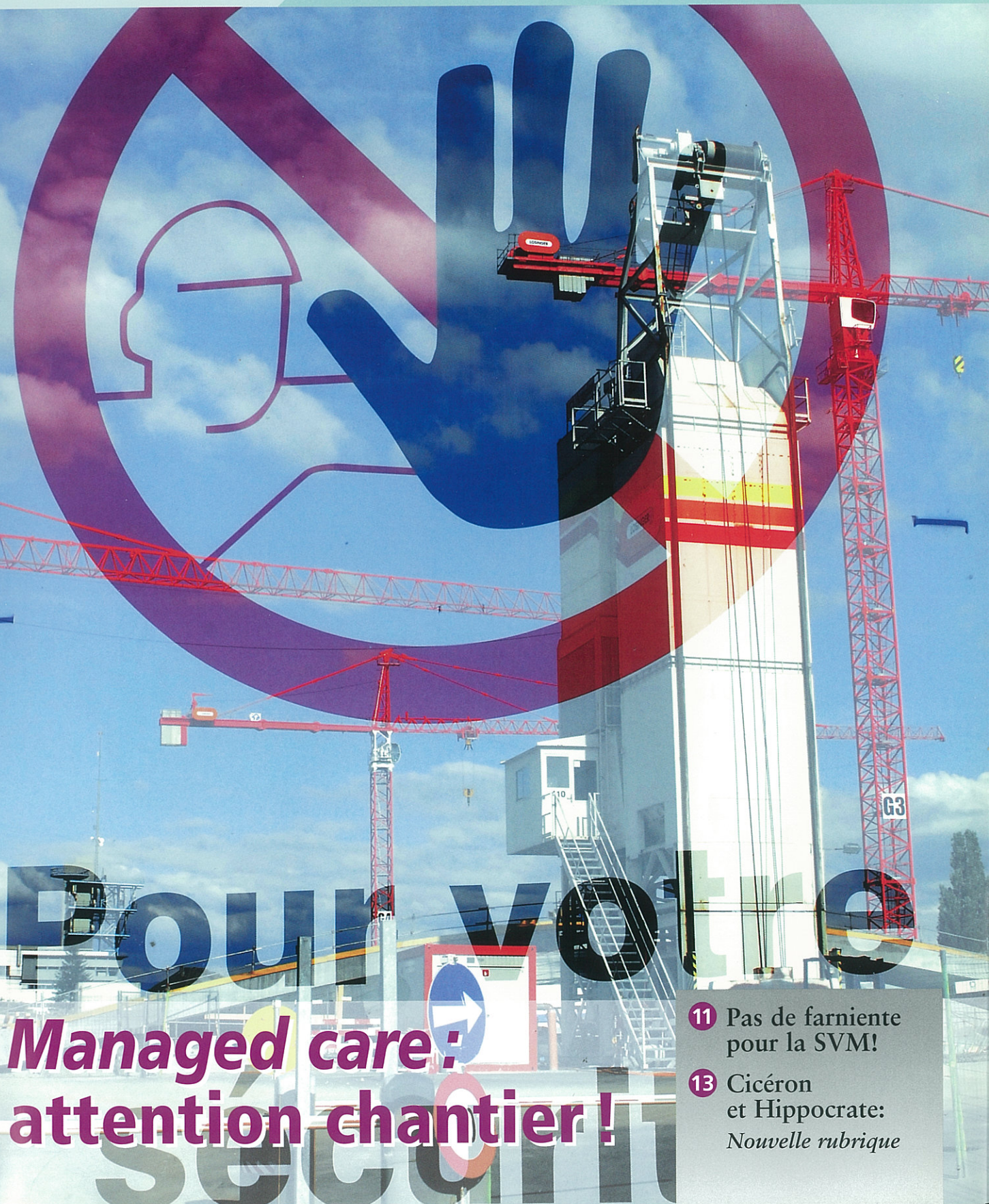


Courrier

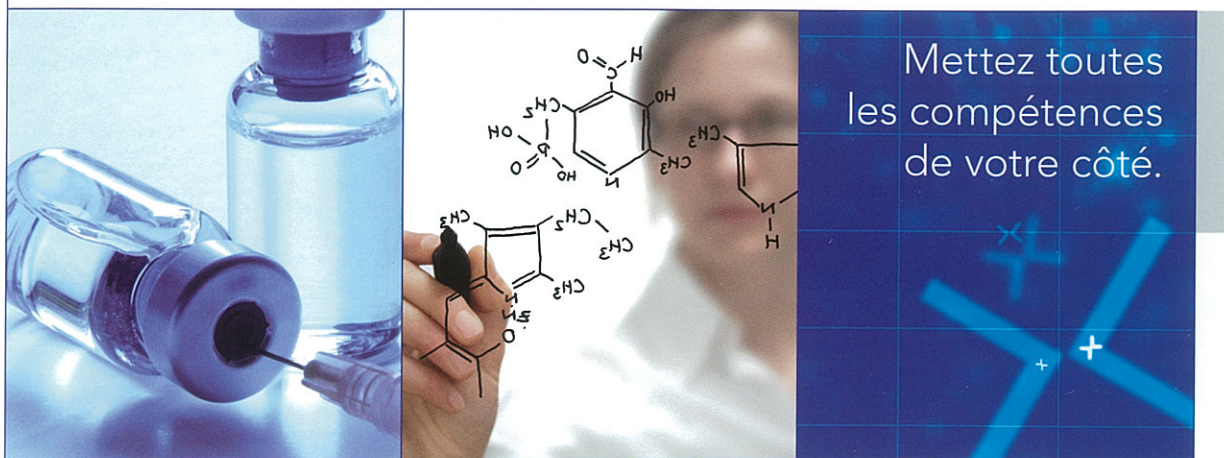
du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine



**Managed care:
attention chantier!**

- 11 Pas de farniente pour la SVM!
- 13 Cicéron et Hippocrate: Nouvelle rubrique



Mettez toutes
les compétences
de votre côté.

**Des valeurs suisses reconnues au service des praticiens:
diligence, expertise et fiabilité.**

En partenariat avec ARGOTLab

BBR-LTC
Ch. d'Entre-Bois 21
1018 Lausanne
T 021 641 61 00
F 021 641 61 01

AMS Génétique
Place de la Navigation 10
1006 Lausanne
T 021 613 70 40
F 021 613 70 49

Analysa (VD)
Rue de l'Hôpital 25
1400 Yverdon-les-Bains
T 024 423 00 00
F 024 423 00 01

AMS Pathologie
Ch. d'Entre-Bois 21
1018 Lausanne
T 021 619 90 20
F 021 619 90 29

Immunosa
Ch. d'Entre-Bois 21
1018 Lausanne
T 021 619 90 20
F 021 619 90 29

AMS-MNS
Av. de la Roseraie 72
1205 Genève
T 022 704 07 04
F 022 704 07 10

Analysa (NE)
Rue de la Serre 3
2000 Neuchâtel
T 032 729 99 70
F 032 729 99 71

les blanchisseries générales



rue des petits champs 7
1400 yverdon-les-bains

tél. +41 24 42 42 061
fax +41 24 42 42 063

info@lbgsa.ch
www.lbgsa.ch

A quelle sauce allons-nous être mangés ?



La question se pose lorsqu'on s'en réfère aux discussions actuelles sur les réseaux, le *managed care*, les HMO, le projet Helsana, pour ne citer que ces variantes.

Vision pessimiste et décourageante. Surtout qu'aucun projet solide ne se dessine encore à ce jour.

Retournons la question. Prenons le couteau par le manche et demandons-nous comment nous désirons organiser les soins pour offrir une médecine de qualité à la population, tout en répondant aux craintes et attentes des autres partenaires. C'est une ébauche de cette réponse que nous vous proposons dans ce numéro du *CMV*.

Avec ce Dossier, nous voulons vous présenter la vision de la SVM et de ce qui est tenté en terre vaudoise. Bien sûr, ce n'est qu'un aperçu et plusieurs autres démarches sont en cours. Individuelles ou collectives, elles sont menées par de nombreux médecins de notre canton. En créant un groupement pour tous les médecins actifs dans une pratique de soins gérés, ou intéressés à ce domaine, la SVM les invite à se joindre à un mouvement fédérateur. Une manière efficace de se donner le poids nécessaire pour nous permettre d'agir face aux puissants groupes partenaires.

Individuellement nous sommes faibles, mais collectivement nous pouvons nous affirmer. Les dernières votations en sont la preuve et montrent la force que nous représentons quand nous collaborons et nous agissons ensemble.

C'est de l'avenir qu'il s'agit, c'est un pouvoir que nous pouvons reprendre; œuvrons collectivement tout en maintenant l'individualité des cabinets !

En avant !

Dr Henri-Kim de Heller

Sommaire

Dossier 3

Après les votations du 1^{er} juin montrant que la majorité des citoyens de notre pays tient à une certaine liberté concernant la gestion de sa santé, notre Dossier aborde la question du *managed care* et des réseaux de soins. Différents modèles et options occupent et préoccupent actuellement l'ensemble des acteurs de la santé. Avec la création d'un groupement ad hoc, la SVM n'est d'ailleurs pas en reste. Lire aussi les réflexions d'un médecin qui exerce aux Etats-Unis et dont l'expérience dans ce domaine ne peut laisser indifférent...

SVM Express 10-13

Un nouveau président à la tête de la SMSR

Conférence DuoThéma, ça continue !

Portrait de membre 15

Rencontre avec Pascal Nicod ou regard sur les destins croisés d'un médecin et d'un Stradivarius.

Calendrier médical vaudois 16

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne
Avenue de la Gare 9
Téléphone 021 321 03 00
Fax 021 321 03 01

CLINIQUE CECIL Lausanne

IDÉAL POUR CABINETS MÉDICAUX
Chemin Croix-Rouges 5 à Lausanne

À LOUER
dès le printemps 2009

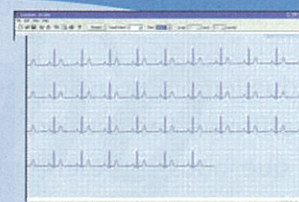
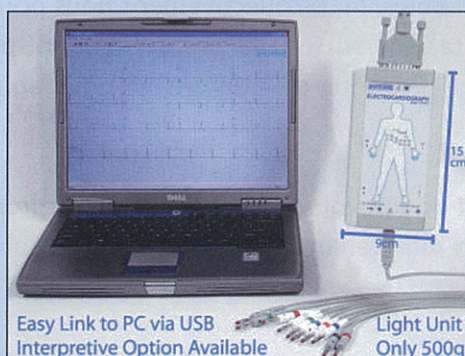
Magnifiques locaux d'environ 100 ou 200 m²

Bâtiment situé sur le site de la Clinique Cecil. Convient à cabinet médical indépendant ou de groupe, ayant des synergies directes avec l'activité de la clinique.

En cas d'intérêt, M. Pierre-Frédéric Guex, directeur, vous informera volontiers de manière plus détaillée.
Tél. 021 310 55 03

L'ECG MacQuarie CT-200 C – 1 interface et 1 software pour votre PC

Petit boîtier interface simple à installer sur votre PC ou portable. MacQuarie CT200C se connecte et est alimenté via sa prise USB. Il vous offre une surveillance en continu des complexes cardiaques et la possibilité d'acquérir, de stocker, d'imprimer ou d'envoyer par courrier électronique l'enregistrement 12 dériviatives. MacQuarie CT200C constitue une solution extrêmement souple pour son utilisateur. Réduit à un boîtier interface d'où se connecte le câble patient à 10 dériviatives ainsi qu'un logiciel, MacQuarie CT200C est une solution très économique ouvert à tous.



Single Lead Rhythm/Monitoring



12 Lead Monitoring



Atrium Equipement médical
Informatique **Concept**

Rte de l'Arzillier 31
1302 Vufflens-la-Ville
Tél. 021 784 16 74 Fax 021 784 16 06
Courrier : info@atriumconcept.ch
Internet : www.atriumconcept.ch

Ce qu'en pense...



Thierry Barrigüe,
caricaturiste

Le *managed care*, un chantier ouvert mais pas sans dangers

Pierre-André Repond,
secrétaire général SVM

La progression des formules de *managed care* (lire l'encadré) n'est pas fulgurante en dépit des rabais de cotisations et des solutions parfois discutables imposées à certains assurés. Est-ce dû à l'attachement des patients au libre choix? Faut-il dès lors forcer la marche vers les réseaux?

Précedemment, le canton de Vaud avait également suscité d'autres formes de réseaux de soins, dans une version administrative, désormais ancrée dans la loi sur les réseaux de soins du 30 janvier 2007.

Quoi qu'il en soit, les réseaux ne se décrètent pas et les conditions subjectives de collaboration restent sinon exclusives du moins déterminantes dans leur succès.

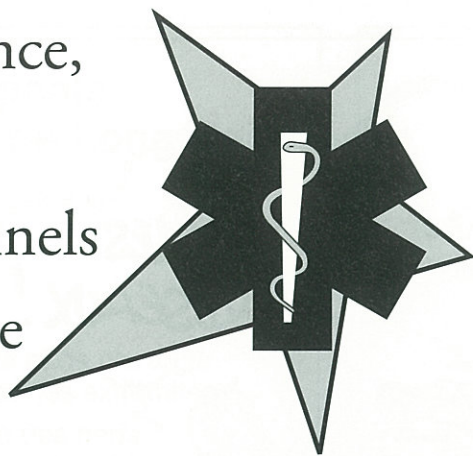
Les enjeux des réseaux

Suivant les objectifs poursuivis, des conceptions philosophiques, politiques et subjectives sous-tendent les modèles de réseaux. S'organiser en réseaux ne saurait constituer une fin en soi et devrait contribuer à répondre aux

grands enjeux de la médecine moderne: vieillissement de la population, augmentation du nombre de malades chroniques, pénurie de médecins, changement des habitudes sociales des patients et des médecins, progrès technologique. La légitimité des réseaux réside dans cette contribution qui ne peut être que limitée. La qualité et l'efficacité ne sauraient être que de leur côté.

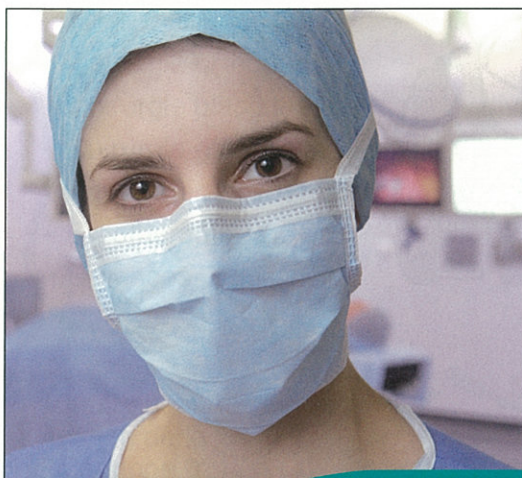
Autres enjeux pour les médecins et les patients: le contrôle, le pouvoir de décision et le financement. La question de la taille critique des réseaux, notamment pour pouvoir négocier avec les assureurs et leur mise en concurrence inévitable, reste ouverte. Il ne faudrait pas, sous prétexte de proactivité, s'engager dans une voie à sens unique.

Face à l'urgence,
une équipe
de professionnels
à votre service
24h / 24h



ambulances
S.T.A.R.

☎ 021 784 41 41



Clinique de
La Source
Lausanne

La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité Etablissement privé de 150 lits	Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7	Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)
	Service de soins intensifs	Institut de radio-oncologie
	Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24h/24	Laboratoires
	Centre ambulatoire	Centre de procréation médicalement assistée
	Centre de cardiologie interventionnelle	Institut de physiothérapie

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 641 33 33
Fax ++41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS
Best in class

Formation continue

Jeudi de la Vaudoise

CHUV

18 septembre 2008

Auditoire César-Roux

Stomatologie du praticien

Organisateur: Dr C. Madrid
Modérateur: Dr F. Henry

8 h 30 Accueil

9 h-10 h Séance plénière: Implants dentaires et risque médical Prof. B. Jaques
Quoi de neuf sur les aphtes? Dr C. Madrid

10 h-10 h 30 Pause

10 h 30-12 h Ateliers interactifs.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires: Boehringer Ingelheim,
Novartis et Sanofi Aventis. Sponsor principal: MSD

Le CMV est en consultation sur le site www.svmed.ch, espace membre, rubrique Courrier du Médecin vaudois. Il est en version pdf et vous pouvez bien sûr l'imprimer.

L'origine des initiatives émanant souvent des assureurs et de l'Etat explique la relative confusion sur les contenus. Le flou des définitions pourrait bien être la condition du consensus qui se dessine désormais. Les ambiguïtés terminologiques pourraient finir par faire une majorité politique au Parlement fédéral !

Evolution ou révolution ?

Le catalyseur est venu de la FMH sous la forme de ses *Thèses sur le managed care et l'obligation de contracter* d'août 2006 mettant pour la première fois en relation ces deux notions. Le *managed care* y apparaissait comme alternative à la suppression de l'obligation de contracter, ce qui ouvrait la voie – périlleuse – à une obligation de contracter différenciée. Ces thèses et le message intitulé *Oui aux réseaux et la qualité – Oui au managed care* marquaient un véritable changement de paradigme exprimé par le slogan *L'époque des combattants solitaires est révolue, l'heure est aux réseaux*.

Ces idées ont fini par susciter l'intérêt des assureurs (Helsana) et du Parlement fédéral échaudé par la votation du 1^{er} juin. Dans ce contexte et à la lumière des dernières prises de position des commissions fédérales compétentes, on peut s'attendre prochainement à certains changements visant à précipiter les patients/assurés – et avec eux les médecins – dans de nouvelles formes d'organisation de la santé. Par exemple, une augmentation (au lieu d'une baisse pour les autres) des primes pour les assurés qui ne voudraient pas de ces nouveaux produits. Et où ira la différence ? Du côté des médecins, c'est l'aggravation de la situation de ceux exerçant



hors réseaux (suppression de l'obligation de contracter pour eux seuls) qui est annoncée. Dans cette hypothèse, on se demande où seraient les incitatifs dans ce qui ressemble plus à de la répression !

Ne minimisons pas, d'autre part, l'évolution des mentalités des médecins eux-mêmes, savamment minées par les assauts répétés contre la médecine dite libérale. De ce fait, de nombreux jeunes médecins seraient prêts à envisager de nouvelles formes d'installation, voire de statut. Mais il n'est pas acquis que l'esprit d'entreprise, mis à mal par les bureaucraties de tous poils, renaîtra si facilement de ses cendres. Un mouvement que les organisations médicales devront accompagner.

Une véritable révolution industrielle de la médecine est en marche, éveillant les appétits pour s'emparer de ce secteur d'activité et en tirer les dividendes. Tar-Med, la qualité, l'informatique et l'organisation vue par les nouveaux Taylor qui investissent le champ de la médecine ouvrent la voie à une prise de contrôle par des opérateurs connus ou inconnus : les assureurs, l'Etat, des fonds divers en recherche de placements profitables auxquels les règles de l'austérité imposées aux médecins d'aujourd'hui ne s'appliqueront plus.

C'est dans ce contexte que la SVM a élaboré des principes et créé un nouveau groupe de gestion des soins (lire article page 7), destiné à fédérer les initiatives et préparer ainsi l'avenir tout en veillant à ce qu'il ait une vie en dehors des réseaux. ■

Tentative de définition

Formes particulières d'assurances selon l'art. 62 LaMal, les organisations de *managed care*, réseaux de médecins de famille, HMO (*Health Maintenance Organization*) ou centres de santé, PPO (*Preferred Provider Organization*), etc. sont autant de formes d'assurances impliquant à des degrés divers une restriction du libre choix du patient et du médecin plus ou moins contrebalancée par des incitations financières.

Certains de ces modèles ont connu un essor relatif mais dans des domaines assez spécifiques tels que la prise en charge des requérants d'asile (réseau Farmed vaudois).

Sans constituer de véritables réseaux, d'autres modalités ont vu le jour sous forme de listes unilatérales établies par certains assureurs.



MARCEL BLANC & CIE S.A.



En Budron C n° 2
Tél. 021 654 30 80
Fax 021 652 44 10

1052 Le Mont-sur-Lausanne
Courriel: direction@marcel-blanc.ch
Internet: [//www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch)

Marcel Blanc & Cie change de mains !

Depuis 1968, M. et Mme Graf ont œuvré sans relâche à la bonne marche et à la renommée de Marcel Blanc & Cie SA. A la tête de la société durant ces vingt dernières années, ils

ont poursuivi le travail entrepris par M. Marcel Blanc en développant les services offerts à la clientèle. Attachés notamment aux notions de confiance, de proximité et de service personnalisé, ils sont en outre toujours restés fidèles au mot d'ordre de la maison : « La sécurité par la qualité. »

Mais chaque chose a un temps, et l'heure est venue pour eux de passer le témoin. Leur souhait le plus cher étant que Marcel Blanc et Cie SA puisse poursuivre ses activités dans le meilleur intérêt des clients, des fournisseurs et des employés, ils sont heureux de vous informer que deux cadres issus du sérail, MM. Steeves Matthey-de-l'Endroit et Nicolas Wildbolz, ont repris les rênes de l'entreprise au 1^{er} juillet 2008.

Les successeurs sont très sereins pour l'avenir. La qualité des articles et services proposés constitue le principal point fort de Marcel Blanc & Cie SA, et ils comptent bien continuer à œuvrer pour la performance de vos installations et de votre matériel, avec vous, chez vous.

A sa grande satisfaction, la nouvelle direction peut également encore compter sur la présence de M. François Borel, qui contribue à assurer la continuité, ainsi que sur l'assistance de M. Claude Graf en qualité de consultant.

En un mot, soyez assurés que Marcel Blanc & Cie SA fera tout son possible pour rester à la hauteur de vos attentes et développer sans cesse ses services.

Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

NISSEI DM-3000

Appareil électronique
de mesures
de la pression artérielle



Système électronique permettant au praticien de lire à la fois les valeurs de la pression artérielle sur la colonne digitale au moyen de son stéthoscope et de lire sur l'écran LCD les valeurs mesurées par l'appareil.

Cette combinaison d'affichage assure au praticien une double lecture sans devoir changer d'appareil à pression quelle que soit la pathologie du patient. L'appareil offre aussi la possibilité de commuter du mode automatique – qui recourt à un petit compresseur électrique – au mode manuel pour ne travailler qu'à l'aide d'une poire avec valve à la manière de la colonne à mercure.

Données techniques

Méthode de mesures: auscultatoire et oscillométrique

Ecrans: colonne digitale et écran LCD numérique

Plage de mesures: 50 – 250 mmHg (systole) / 40 – 160 mmHg (diastole)

Précision: par unité de 1 mmHg de 0 – 300 mmHg +/- 3mmHg

Alimentation électrique: accumulateurs de 4,8 Volts alimentés par un transformateur AC 7 Volts/14 Watts (max.). L'appareil une fois non utilisé commute en mode standby.

Température de fonctionnement: de +10° à +40° C pour une humidité de 85% Rh

Accessoires inclus: manchette adulte (220-320 mm), manchette extra (320-420 mm)

Dimensions: 136 B x 206 T x 276 H (mm)

Poids: 1000 grammes

Atrium Concept SA
Equipements médicaux
et informatiques
L'Arzillier 31
1302 Vufflens-la-Ville
Tél. 021 784 16 74
Fax 021 784 16 06
www.atriumconcept.ch
info@atriumconcept.ch

Vers un modèle vaudois de la gestion des soins

Dr Jean-Pierre Pavillon,
président de la SVM

On pourrait s'illusionner et croire que le succès du NON le 1^{er} juin dernier va garantir pour longtemps la liberté des patients de choisir leur médecin. Soyons sûrs que l'offensive contre cette liberté reprendra très vite avec peut-être le *managed care* comme arme.

Dans le discours des assureurs, des parlementaires fédéraux et même dans celui de la FMH, le thème de la gestion des soins revient en force. Les réseaux de soins gérés peuvent-ils apporter des économies par des mécanismes autres que la sélection des risques ou le rationnement? La question n'est pas définitivement tranchée et les expériences des Etats-Unis ne suscitent pas l'enthousiasme des Suisses qui y ont travaillé. (Lire en page 9.)

Il reste néanmoins certain que des expériences multiples de gestion de soins vont fleurir sur territoire vaudois dans les années qui viennent. Le Groupe Mutuel a ouvert les feux en suscitant la création d'un satellite vaudois du réseau Delta. D'autres suivront probablement.

Du pour et du contre

Ces réseaux peuvent avoir des effets positifs: aider les médecins à structurer et financer la formation continue indépendamment de l'industrie pharmaceutique, promouvoir une médecine autant préventive que curative, offrir un cadre sécurisant aux jeunes médecins de premier recours qui hésitent à s'installer et, peut-être, améliorer l'efficacité des soins médicaux. Pervers, ils peuvent aussi avoir des effets extrêmement négatifs: être un moyen détourné de limiter le choix du médecin, devenir des instruments de rationnement si la responsabilité financière des médecins dépasse certaines limites, asseoir le pouvoir absolu des assureurs sur les soignants.

Naissance d'un groupement ad hoc

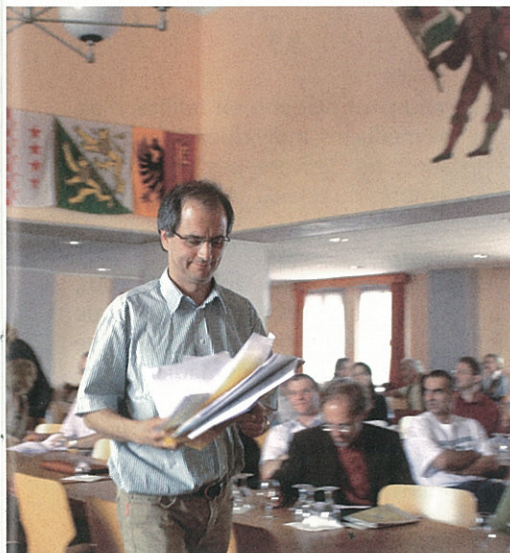
Dans le canton, l'éclatement de la Cosama a entraîné la dissolution du seul réseau existant, ainsi que de l'association de médecins qui lui était associée. Néanmoins, le Groupe Mutuel a voulu perpétuer ce réseau sous le nom d'Optimed, mais n'avait plus d'interlocuteur légitime du côté des médecins. Le comité de la SVM a donc décidé de définir une politique claire et déterminée dans ce domaine. La première étape a été d'établir une liste de critères éthiques minimaux pour que des réseaux puissent avoir l'aval de notre société profession-

nelle. Ces critères ont d'ailleurs été cités dans un bloc-notes de la *Revue médicale suisse*, montrant la nécessité d'une telle démarche. Dans un deuxième temps, il a paru indispensable de réunir dans un groupement tous les médecins actifs dans une pratique de soins gérés ou intéressés à ce domaine. Un tel groupement devra constituer un espace de dialogue et de réflexion sur ce sujet et pourra donner plus de poids aux médecins dans leurs négociations avec les partenaires. Dûment représenté à l'Assemblée des délégués, il facilitera le dialogue entre les médecins dans et hors réseaux.

“
*Le Groupe Mutuel
a ouvert les feux,
d'autres suivront*

”

La SVM a invité tous ses membres en pratique privée à l'assemblée constitutive de ce groupement qui a eu lieu le 22 mai 2008. L'assemblée a adopté les statuts et élu un comité dont le président est le Dr Hugues Burkhalter, généraliste à Lausanne. Il permettra, nous l'espérons, le développement des réseaux vaudois dans la concertation, la transparence et le respect des règles de l'éthique. Dès la rentrée, une réflexion au sein de ce groupement pourra proposer un modèle de gestion de soins qui soit celui des médecins de la SVM. ■



Le Dr H. Burkhalter, nouveau président du Groupement de gestion de soins.

L'union fait la force ou à qui profite l'économie ?

Dr Henri-Kim de Heller

Traiter des aspects financiers du *managed care* : voilà un sujet bien inhabituel pour nous médecins. C'est même une source de mécompréhension entre confrères.

A bordons, puisqu'il le faut, l'aspect financier du *managed care* ou réseaux et posons-nous la question : à qui profite l'économie ? Si pour les soignants, l'impératif décisionnel dans l'organisation de l'offre médicale reste la qualité des soins, l'aspect économique est le cœur du problème pour tous nos partenaires (hormis nos patients).

Il semble que le fait de parler, par exemple, de coûts directs et indirects pour la société ou de portefeuille de patients heurte beaucoup d'entre nous. Il demeure néanmoins que nous ne pouvons pas nous voiler la face et négliger l'aspect économique. Comme soignants et – terme très à la mode mais peu valorisant – prestataires de soins, notre travail génère des coûts importants pour la société et nous sommes responsables de veiller à ce qu'ils soient appropriés. Sans cela, nous fonçons dans un mur. Et sans propositions de notre part, nous serons exclus des discussions.

Une option de médecine collégiale

Quels choix s'offrent à nous ? Utopique, je pense que la meilleure solution serait « l'avant-TarMed » à supposer que les patients aient tous de quoi payer les soins !

La solution actuelle – à trois – a démontré ses limites. Elle débouche sur une absence de prévention, une exclusion des malades, une pression économique mal ciblée, le report des responsabilités sur l'autre, la perte du contrôle des coûts, du consumérisme et un sentiment d'un droit absolu aux soins.

Au travers du *managed care* (ou réseaux ou gestion de santé, peu importe le terme), les médecins ont l'opportunité d'écarter les assureurs de la discussion thérapeutique et finalement, avec le principe de la capitation, de reprendre le pouvoir décisionnel du choix des soins à proposer aux patients. Nous seuls pourrions – collégalement – nous autocontrôler en cas de soins excessifs ou en apparence inappropriés. Il est important, par contre, d'avoir des garde-fous empê-

chant la malpractice ou la recherche de gains au détriment des soins afin d'éviter les affres des HMO américains.

Le fonctionnement en réseau

Le principe de la capitation est le budget par patients-témoins remis au réseau, moins l'économie escomptée par la coordination des soins. Le médecin facture comme d'habitude, collabore avec les spécialistes de son choix, et tous les coûts induits (directs ou indirects, ambulatoires ou hospitaliers) sont comptabilisés. Le réseau gère le budget avec lequel il organise et finance la formation des médecins, y compris le temps qui y est consacré. Il peut aussi initier des actions préventives que les assurances ne prennent pas en charge et qu'il estime utiles aux patients. Aucun bénéfice direct n'est versé aux médecins en cas d'excédent.

“
Le réseau doit être ouvert à tous, généralistes ou spécialistes
”

Le réseau peut être mis en faillite, mais pas les médecins individuellement. Les assurances ne peuvent pas les exclure. Les membres du réseau gèrent les litiges entre eux.

Le réseau doit être ouvert à tous, généralistes ou spécialistes, tant que ceux-ci pratiquent une médecine éthique aux yeux du corps médical. L'option choisie par la SVM le permet (lire article page 7) : un groupement chargé de réunir tous les réseaux vaudois répondant à une charte qui fait office de garde-fou vient d'être créé. Il constitue aussi une plateforme d'information pour les collègues et se pose en interlocuteur puissant de négociation avec les assurances, se substituant face à elles au médecin responsable d'une éventuelle erreur. ■

Les HMO, solution miracle ?

D^{re}ssé Martine Extermann,
oncologue à Tampa (Etats-Unis)

Transmises par le Dr Guy Chevalley, d'Yverdon-les-Bains, voici quelques considérations sur la situation en matière de managed care aux Etats-Unis. Un témoignage édifiant de la D^{re}ssé Martine Extermann, oncologue depuis 1994 au Moffitt Cancer Center Tampa; elle est aussi Associate Professor à l'USF (University of South Florida).

En lisant la presse suisse, j'ai noté – tout comme vous – une tendance à trouver que les médecins coûtent trop et que les HMO, «qu'est-ce que c'est bien...». Or, en comparant l'évolution du revenu des médecins par rapport aux autres et à l'indice suisse des prix à la consommation de ces trente dernières années, vous constatez que ce n'est pas la raison de l'augmentation des primes d'assurance. Un fait qui est apparu évident à la majorité si on s'en réfère aux résultats des votations du 1^{er} juin dernier.

Accessoirement, l'engouement en Suisse pour les HMO – vingt ans après les Américains qui sont en train d'en revenir à toute vitesse – m'attriste. Il faut dire que les Américains, gens pratiques et consommateurs exigeants, se sont aperçus de certaines choses: une HMO, c'est très bien, tant qu'on n'est pas malade! Car à ce moment-là, le patient est dirigé vers des médecins suroccupés qui ne prennent pas de nouveaux patients, les expédient en cinq minutes, et tant pis pour le *tender loving care*! De plus, certains types de soins ne sont évidemment pas disponibles.

Une HMO a fait scandale il y a quelques années parce qu'elle interdisait à ses médecins de mentionner à leurs patients l'existence de soins qu'elle refusait de payer. Les HMO se sont aussi rendu compte que le contrôle de l'ensemble des prescriptions leur coûtait plus que les 5% d'économies qu'elles faisaient en refusant certaines prestations.

Un système D pour pallier les insuffisances

Sur la supervision des prescriptions par les assurances, laissez-moi vous raconter l'histoire de Medicare – l'assurance maladie d'Etat pour les retraités – et de la radiologie: il y a quelques années, Medicare a voulu limiter les indications des examens radiologiques. Par exemple, un *PET scan* était remboursable pour un cancer du colon, mais pas pour un cancer de la vésicule. Depuis, ils ont appris deux choses. D'abord, les cafouillages administratifs: pourquoi pouvait-on par exemple avoir mis *cat scan* du thorax et du pelvis pour un lymphome localisé, mais pas un *cat scan* de l'abdomen? Une question qui fait rire tant qu'on n'est pas le patient qui doit être évalué ou le médecin qui essaie de faire de la bonne médecine... Et puis, Medicare s'est aussi aperçu qu'il n'arrivait tout simplement pas à suivre les complexités et l'évolution des indications. Le cancer de la vésicule, c'est rare, et personne ne va payer pour une étude prospective du *PET scan* dans ce domaine. Mais un *PET scan* est très utile en clinique.

Donc finalement, une solution intelligente a été trouvée: dans les indications courantes, on demande le *PET scan* sans autre. Dans les indications plus rares, on remplit volontairement un petit questionnaire en ligne, avant et après, sur la raison de l'examen, le plan de traitement, et pour communiquer si le *PET scan* a changé quelque chose. C'est ainsi que nous avons pu publier, récemment, quelques statistiques et réflexions utiles à tous. Vous remarquez accessoirement que cette manière de procéder a remis les médecins dans le coup!

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais moi, quand je suis malade, je préfère que ce soit mon médecin plutôt que mon assurance qui choisisse le traitement...



Lu pour vous

Sommes-nous tous abusés?

On n'a jamais autant parlé d'abus et pourtant, lorsque nous y sommes confrontés, la plupart du temps, nous passons à côté. Devant les résultats des nombreuses études qui y sont consacrées, un constat s'impose: l'ampleur des abus est nettement sous-estimée.

Quelles sont les problématiques des abusés et des abuseurs et comment les reconnaître?

Ce livre propose un inventaire des diverses formes d'abus, sexuels, physiques, émotionnels. Afin de sortir du cercle infernal de la relation abuseur-abusé, l'auteur propose une nouvelle forme de traitement basée à la fois sur la thérapie émotionnelle et l'approche cognitivo-comportementale. La Dre^{esse} Cornelia Gauthier est médecin généraliste et psychosomatienne. Après avoir travaillé durant plusieurs années dans un service d'alcoologie, puis dans son propre cabinet de médecine générale, elle a choisi de se consacrer uniquement à la médecine psychosomatique.

Sommes-nous tous abusés de Cornelia Gauthier aux éditions Médecine & Hygiène. Commande par fax 022 702 93 55 - par e-mail: librairie@medhyg.ch ou via le site Internet: www.medhyg.ch. Prix Fr. 35.-.

Des médecins malades...

Pour les amateurs de livres étrangers et en l'occurrence pour les italo-phones car il n'est pas traduit en français, le Dr Rosselet vous recommande *Dall'altra parte*. Trois témoignages de médecins dont la réputation n'est plus à faire et qui découvrent la maladie, la peur, la souffrance et la lutte pour survivre. De leur expérience, ils tirent des propositions de pratique d'une médecine qui soigne vraiment. «Aujourd'hui, lorsque je travaille à mon cabinet, j'en ressors détruit car je revis mon histoire à travers celle de mes malades» souligne le prof. Francesco Sartori, chef du département de chirurgie thoracique et vasculaire à l'Université de Padoue.

Dall'altra parte par Sandro Bartoccioni, Gianni Bonadonna et Francesco Sartori, sous la plume de Paolo Barnard aux éditions BUR Futuropassato. www.bur.rcslibri.it

De la SVM à la SMSR, un président qui s'engage

Le 19 juin dernier, lors de son assemblée générale annuelle, la Société médicale de la Suisse romande a élu son nouveau président en la personne du Dr Ch.-A. Favrod-Coune qui succède ainsi au Dr Ph. Freiburghaus qui fut président de 2004 à 2008.

Rappelons que la SMSR qui fut créée en 1867 (soit trente-quatre ans avant la

FMH) représente environ 5000 médecins des six cantons romands (FR-GE-JU-NE-VS et VD). Elle a pour but d'étudier les problèmes médicaux et de politique professionnelle. Son secrétariat général est assuré sur mandat par la Société vaudoise de médecine.

Plus d'informations sur www.smsr.ch

Un ESPACE sans fumée

Le 30 novembre prochain, le peuple vaudois sera appelé à se prononcer sur l'initiative populaire *Fumée passive et santé* qui, sur le modèle genevois, propose d'introduire une interdiction générale de fumer dans les lieux publics intérieurs ou fermés (administrations, lieux de formation, lieux de loisirs, de sport, cafés, restaurants, etc.).

A Genève, la population s'est massivement mobilisée et près de 80% des votants ont plébiscité l'initiative, entrée en vigueur avec succès le 1^{er} juillet dernier.

Lors de la phase de lancement et de récolte de signatures dans le canton de Vaud, la SVM a soutenu les initiants qui ont rapidement dépassé le seuil des 12000 signatures nécessaires avec plus de 20000 signatures valables. A l'heure du scrutin populaire, la SVM est favorable à cette initiative et encourage ses

membres à s'engager pour que l'ensemble du peuple vaudois puisse bénéficier d'un air libre de fumée.

A cet égard, nous rappelons aux membres de la SVM qu'ils peuvent obtenir des informations et des conseils relatifs au tabagisme actif et passif auprès du Centre de prévention du tabagisme, par e-mail: info@cipretvaud.ch ou par téléphone au 021 623 37 42.

Plus d'informations sur l'initiative Fumée passive et santé: www.airpur.ch

UN AIR DE LIBERTÉ
SANS FUMÉE

www.cipretvaud.ch

Soutenu par
SVM Société vaudoise de médecine
LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE
sfa/ispa
Service de la santé publique

CIPRET VAUD
PRÉVENTION TABAGISME

Prochaines parutions

No 6/2008 8 octobre 2008
(délai rédactionnel 05.09.2008)

No 7/2008 19 novembre 2008
(délai rédactionnel 17.10.2008)

Le courriel du Comité de la SVM

De: Comité de la SVM
A: Membres de la SVM

Date: 22 juillet 2008
Objet: Pas de farniente pour la SVM!

La votation du 1^{er} juin à peine bouclée, les dossiers n'ont pas manqué à la SVM, à commencer par l'Assemblée des délégués (AD) du 26 juin.



Le Dr Pavillon applaudi par le Dr Favrod-Coune.

Un nouveau règlement de la garde a été adopté lors de cette AD. La révision de notre règlement était nécessaire en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les professions médicales. Il s'agissait également de corriger quelques imperfections concernant la taxe de non-garde et le statut des médecins salariés travaillant dans des permanences. L'AD a aussi été l'occasion de rappeler la création, le 22 mai dernier, du groupement SVM de gestion des soins.

La SVM avait en effet invité tous ses membres installés en pratique privée à l'assemblée constitutive de ce groupement qui a adopté des statuts et élu un comité dont le président est le Dr Hugues Burkhalter, généraliste à Lausanne. Ce groupement permettra, nous l'espérons, le développement des réseaux vaudois dans la concertation, la transparence et le respect des règles de l'éthique.

Autre sujet qui a occupé l'AD, et qui sera certainement d'actualité ces prochaines semaines, la révision du tarif des analyses de laboratoire. La SVM est intervenue fermement pour demander le retrait du projet de révision élaboré par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui, s'il était adopté, sonnerait le glas des laboratoires médicaux de proximité en Suisse. A l'heure où nous mettons sous presse, nous attendons les déterminations de l'OFSP. Si ce projet devait être maintenu, il va de soi que des actions plus musclées seraient à prévoir.

Le mois de juillet a encore été marqué par deux votations internes à la SVM. La première concernait la convention tarifaire cantonale qui a été acceptée par 803 voix contre 18 non et 7 bulletins blancs. La solution obtenue de haute lutte – qui règle aussi le volume de compensation 2004/2005 – représente à nos yeux un compromis favorable malgré les réticences que le système Leikov peut nous inspirer.

La seconde votation concernait le Groupement des médecins hospitaliers (GMH) qui devait se prononcer sur l'adoption de nouveaux statuts. Ces derniers ont été adoptés par 106 voix contre 4. Le statut des médecins-chefs s'étant profondément modifié ces dernières années, il était indispensable de procéder à une refonte complète des statuts de manière à permettre au GMH de défendre les intérêts de ses membres dans l'avenir.

Cette dernière a été marquée par l'élection du nouveau président en la personne du Dr Jean-Pierre Pavillon qui remplace le Dr Charles-Abram Favrod-Coune arrivé au terme de son mandat. Conformément aux nouveaux statuts, deux vice-présidents ont été élus: le Dr Charles A. Steinhäuslin pour les médecins libres praticiens et le Dr Lennart Magnusson pour les médecins hospitaliers. Deux nouveaux membres viennent compléter le comité, à savoir la D^{resse} Véronique Monnier-Cornuz, gynécologue, et le Dr Hugues Burkhalter, généraliste.



Dr Burkhalter et D^{resse} Monnier-Cornuz.

Agenda

La prochaine **Journée de formation du Groupement des médecins scolaires vaudois** aura lieu **jeudi 25 septembre** au Centre de formation de Jongny. Elle sera suivie de l'**Assemblée générale du GMSV**.

Dans le cadre du **Programme de prévention et perfectionnement des médecins dans le domaine de la toxicomanie (PPMT)**, le groupe Centre souhaite proposer un partage d'expériences d'une médecine complexe et dérangeante mais passionnante avec l'éclairage d'un spécialiste. Ces échanges se dérouleront au Centre Saint-Martin, rue Saint-Martin 7, les **jeudis de 12h30 à 14h** (pique-nique offert). Les prochaines rencontres sont **jeudis 2 octobre et 4 décembre**.
Informations: Dr Frédéric Fellrath, tél. 021 796 22 66, e-mail: fr.fellrath@medmax.ch

Tendances...

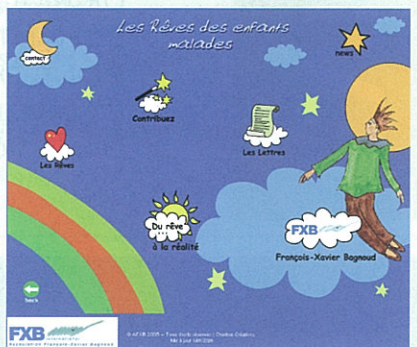
Une lettre émanant d'un groupe international adressée à un médecin et visant à acquérir son cabinet disait à peu près ceci: « Nous avons le plaisir de vous informer que l'un de nos clients pourrait être intéressé par l'acquisition d'une entreprise similaire à la vôtre... »

Les sociétés immobilières ne sont plus les seules à démarcher les propriétaires pour leur proposer d'acquérir leur habitation...

PAR

Vu sur le Net

Le site de la Fondation François-Xavier Bagnoud, pour réaliser les Rêves des enfants malades.
www.reves-afxb.org



www.babyplanet.ch



Commandez en ligne votre babycase avec le guide postnatal

VOTRE PHARMACIEN VOUS REMETTRA LE BABYCASE SUR PRÉSENTATION DU BON QUE VOUS POUVEZ IMPRIMER VOUS-MÊME.

sur www.babyplanet.ch

TRÈS PRATIQUE ET SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOS DÉPLACEMENTS AVEC BÉBÉ, LE BABYCASE S'EMPORTE PARTOUT OÙ VOUS IREZ ET S'ATTACHE TRÈS SIMPLEMENT À N'IMPORTE QUELLE POUSSETTE.

VOUS Y TROUVEREZ, OUTRE LE GUIDE POSTNATAL BABYPLANET «DE LA NAISSANCE À LA PREMIÈRE BOUGIE», DE MULTIPLES ÉCHANTILLONS, BONS DE RÉDUCTION ET INFORMATIONS QUI NE MANQUERONT PAS DE VOUS AIDER DANS VOTRE NOUVELLE VIE DE PARENT.



PHOTO NON CONTRACTUELLE

viapharma®



babyplanet

CICÉRON et HIPPOCRATE

Le droit a une emprise de plus en plus importante dans la société, et la médecine n'y échappe pas. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous poser des questions. C'est pourquoi la SVM a décidé d'ouvrir ses colonnes à une nouvelle rubrique juridique.

Pour ce premier volet, nous vous proposons d'aborder le problème du médecin face au refus de traitement par un mineur.

Un adolescent peut-il refuser un traitement médical ?

Le Tribunal fédéral (TF) a répondu à cette question par l'affirmative, pour autant que le mineur soit capable de discernement. En droit, la capacité de discernement est définie comme la faculté

d'apprécier le sens et les effets d'un acte déterminé et d'agir en fonction de cette compréhension raisonnable, selon sa libre volonté. L'âge auquel on acquiert cette capacité n'est pas fixé par la loi; elle doit être appréciée en fonction de l'intervention, de sa nature et de son importance. D'une manière générale, s'agissant de demander et recevoir des soins, le cas échéant les refuser, on peut admettre que cet âge est aux alentours de 14 ans. La conséquence importante est que l'adolescent peut accepter ou refuser des soins, y compris à l'insu de ses parents ou contre leur gré. En revanche, pour les mineurs incapables de discernement, les parents et représentants légaux sont compétents.

La loi sur la santé publique prévoit ainsi, à son article 23, que « aucun soin ne peut être fourni sans le consentement libre et éclairé du patient concerné capable

de discernement, qu'il soit majeur ou mineur. [...] Un patient capable de discernement peut à tout moment refuser ou interrompre des soins ou quitter un établissement. »

Dans une affaire jugée récemment par le TF, une adolescente de 13 ans et demi, souffrant d'une lésion du coccyx, a été envoyée par son médecin chez un ostéopathe. Avec l'accord préalable de la mère, celui-ci a procédé à deux manipulations par toucher rectal, malgré les pleurs de la jeune patiente qui le priaient de s'arrêter. Il a écopé d'une amende disciplinaire de 1500 fr. Le TF a confirmé cette sanction: comme le traitement n'était pas indispensable et ne relevait pas de l'urgence, il fallait accéder à la demande de l'adolescente qui était apte à comprendre la portée du traitement proposé.

Véronique Matthey, adjointe au Secrétaire général

Conférences DuoThéma SVM

18 septembre 2008

Prévoyance professionnelle et consolidation financière, par M. Gilbert Smadja, Clarico SA, Lausanne.

Suivi de *Planification du patrimoine et optimisation fiscale*, par Mme Sabine Premand Sperandio, Wealth Planning, UBS Suisse romande.

2 octobre 2008

Inventaire du cabinet & « goodwill » – aspects fiscaux du transfert d'entreprise et de la retraite, par M. Adrien Metzinger, consultant, Lausanne.

Suivi de *Transmission du cabinet et préparation de la succession*, par Mme Sabine Premand Sperandio.

13 novembre 2008

Gestion des débiteurs et procédure de recouvrement, par M^e Lise-Marie Gonzalez Pennek, avocate, Lausanne. Suivi de *Gestion financière à court et moyen terme – trafics des paiements*, par Mme Danièle Birbaum, responsable E-banking Consulting, UBS Suisse romande.

Adressez vos questions à l'avance à nos conférenciers par e-mail à info@svmed.ch

Avec le soutien et l'aimable participation de

Lieu: UBS SA, place Saint-François 16, Lausanne.

Horaire: accueil dès 16h45 – conférences de 17h à 18h15 suivies d'un apéritif offert par notre partenaire.

Toutes les infos sur www.svmed.ch, page d'accueil.



Inscription à retourner par fax au 021 651 05 00 ou par e-mail: info@svmed.ch

Je suis intéressé/e par le cycle 2008 des conférences DuoThéma et m'inscris pour les dates suivantes:

18 septembre 2008 * 2 octobre 2008 13 novembre 2008

Conférences gratuites. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Confirmation écrite sera donnée.

Nom et prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

membre ASMAV membre SVM

Face à l'urgence,
une équipe
de professionnels
à votre service
24h / 24h



ambulances
S.T.A.R.

 021 784 41 41

Prothèse • Orthèse • Corsets
Bandages et bas de compression
Orthopédie sportive
Supports plantaires et posturo
Chaussures orthopédiques de série
& sur mesure



Rieder Orthopédie SA
Av. de Louis Ruchonnet 6
1003 Lausanne
021 351 65 55

Quai de la Veveysse 11
1800 Vevey
021 921 55 55
www.rieder-ortho.ch

l'ortho c'est nous !

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01


MARCEL BLANC-CIE S.A.



En Budron C n° 2
1052 Le Mont-sur-Lausanne

40 ans au service de la santé

**Installations de cabinets médicaux
Compétences en milieu opératoire**

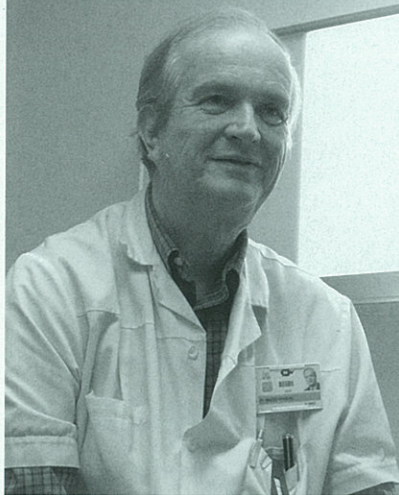
**Conseils – études – offres – vente
Installations – maintenance – entretien**

tél. 021 654 30 80
fax 021 652 44 10

Courriel: direction@marcel-blanc.ch
Internet: [//www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch)

Professeur Pascal Nicod

Médecin et violoniste, pour rester proche de l'âme



Dans son bureau de chef du Département de médecine du CHUV, le professeur Pascal Nicod se raconte avec pudeur mais intensité. Plaçant l'entretien dans un climat de dialogue, il choisit ses mots avec soin et ponctue ses propos de grands éclats de rire.

D'emblée, Pascal Nicod est clair: « Je n'aime pas parler de moi. A l'aube de la soixantaine, je pense que le meilleur moyen de vieillir est de se fondre progressivement dans le mystère de la vie puis de disparaître... Et, en attendant, de vivre intensément la beauté et la complexité qui nous entoure. »

De l'enfance de Pascal Nicod, disons qu'elle a été marquée par une double certitude jamais démentie: il sera médecin et il jouera du violon. La médecine parce que « c'est probablement l'un des domaines où on échappe le plus à la futilité ambiante. Et aussi le lieu de rencontres magnifiques, d'une communication vraie avec autrui, de la proximité du mystère de la vie, de la mort et de l'univers en évolution. » La musique, langage et message universels, parce qu'elle est proche de l'âme, du rêve, du divin. Ces deux piliers forment un tout dont le professeur Nicod dit avoir besoin. « Je fonctionne bien en me concentrant sur le présent et le concret tout en m'imprégnant de l'élévation que la musique m'apporte. » Il insiste sur l'intensité du dialogue qu'il peut pratiquer dans les deux arts. Son équilibre se nourrit aussi de lectures philosophiques et psychologiques. « Je me sens appartenir à quelque chose de supérieur, au mystère universel, à l'immortalité. Même si ce n'est pas une certitude, cela me suffit ! » conclut-il en riant.

Père de six enfants dont plusieurs partagent sa passion pour la musique, Pascal Nicod se préoccupe de relève et de transmission, notamment par ses divers engagements caritatifs. Il favorise ainsi concrètement la progression et le développement de jeunes médecins et artistes.

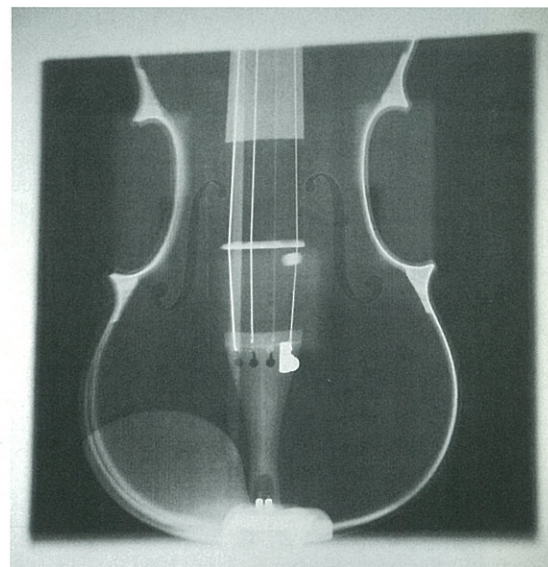
Une histoire d'amour

Pascal Nicod ne donnera pas un récit linéaire de sa vie. Il fera mieux, en nous confiant l'histoire extraordinaire que voici.

Son amour du violon est né et a grandi à l'écoute du jeu du virtuose Christian Ferras dont la photo figure aujourd'hui encore en bonne place dans son bureau. Depuis longtemps, Pascal Nicod possède

un Stradivarius. Toutefois, le son de cet instrument ne le satisfait pas entièrement. Il apprend alors que celui de Ferras se trouve entre les mains d'un collectionneur vénitien qui pourrait bien s'en séparer... Contact est pris et le professeur Nicod se retrouve au bord du Grand Canal. Les deux hommes passent l'après-midi à faire chanter leurs Stradivarius respectifs et conviennent finalement de les échanger ! On imagine le bonheur de Pascal Nicod: « Repartir avec LE violon de mes rêves, c'était comme retrouver quelqu'un qu'on aime et qu'on a longtemps attendu ! » Précisons que cet instrument, le Milanollo, date de 1728; il a été, entre autres, joué par Paganini, Menuhin et Amoyal. Pendant cinq ans, ce Stradivarius prestigieux devient « un compagnon quotidien » du professeur Nicod.

Mais l'histoire ne serait pas aussi belle si elle se terminait ainsi.



Un jour, Pascal Nicod demande à un jeune virtuose qu'il parraine, Corey Cerovsek, de jouer le Milanollo. « Il m'est apparu évident, ainsi qu'à ma famille, que l'instrument méritait le talent d'un tel artiste. Je n'avais jamais imaginé me séparer de ce violon symbole, mais je n'ai pas hésité à le lui prêter. Il le joue maintenant depuis quatre ans. »

Ainsi, le Milanollo poursuit sa destinée car, comme dit Pascal Nicod, « une partie de la vie n'est pas la réalité mais le rêve ».

Agnès Forbat

Période du 8 septembre au 26 octobre 2008

• Mardi 8 juillet au jeudi 11 septembre

46^{es} Journées de formation médicale continue – Département de formation médicale continue de la Faculté de médecine de Tours. Renseignements: fmc@med.univ-tours.fr

• Jeudi 11 septembre

12h30-13h30: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique – Prof. J. Tschopp: «Asbestos and Silica: old toxics for the lungs, new mechanisms» – CHUV, salle de séminaire 2. Renseignements: N. Lourenço, tél. 021 314 13 80.

• Lundi 15 septembre

17h30-18h30: Formation continue en neurologie – «L'épileptologie selon...» Le Prof. Pierre Thomas: l'état de mal non convulsif – CHUV. Renseignements: andrea.rossetti@chuv.ch

• Mardi 16 septembre

18h30: Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges – Dr Vittorio Giusti: «Mise à jour du traitement de l'obésité» – Auditoire de l'ESIM. Renseignements: Dr Alain Garcia.

• Jeudi 18 septembre

9h-12h: Dr C. Madrid: «Stomatologie du praticien» – CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Secrétariat de la Formation continue de la SVM, tél. 021 651 05 18, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

14h-18h: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique – Prof. B. Crestani, Dr M. Prosper, Dr J.-P. Janssens: «Atelier du pneumologue» – Hôtel Palace. Renseignements: N. Lourenço, tél. 021 314 13 80.

• Mardi 23 septembre

14h-19h: Journée lausannoise de nutrition clinique – «Cours spécialisé: la nutrition péri-opératoire» – CHUV, auditoire Charlotte-Olivier. Renseignements: Dresse P. Coti Bertrand, tél. 021 314 36 41.

20h15: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Mme V. Dichy: «Lecture de textes de S. Freud et études de cas» – Renseignements: Mme V. Dichy, rue du Plan 25, Neuchâtel, tél. 032 725 09 76.

• Jeudi 25 septembre

12h30-13h30: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique – Dr A. Bonetti: «Nodule pulmonaire unique» – CHUV, salle de séminaire 3. Renseignements: N. Lourenço, tél. 021 314 13 80.

17h: Colloques du service d'urologie – Dr Vaessen: «Laparoscopie urologique en 2008» – CHUV, salle Olivier. Renseignements: Dr Praz, tél. 021 314 29 88 ou Dr Doerfler, tél. 021 314 30 22.

• Jeudi 25 et vendredi 26 septembre

Symposium franco-suisse ANMTEPH/SOHF – «Risques biologiques en établissements de santé» – CHUV. Renseignements: www.sohf.ch/symposium.htm

• Samedi 27 septembre

9h-12h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Dr M. Lévy: «Le réel, le symbolique et l'imaginaire» – Ecole professionnelle, rue de l'Avenir 33, Delémont.

9h-12h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Mme E. Bosch-Leckler: «Le réel, le symbolique et l'imaginaire» – Ecole professionnelle, rue de l'Avenir 33, Delémont.

13h30-16h30: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Dr M. Lévy: «Le déni et la perversion: théorie et clinique» – Ecole professionnelle, rue de l'Avenir 33, Delémont.

• Mardi 30 septembre

20h15: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Mme V. Dichy: «Le rêve et l'interprétation: étude théorique de textes de Freud et présentation de cas» – Renseignements: Mme V. Dichy, rue du Plan 25, Neuchâtel, tél. 032 725 09 76.

• Jeudi 2 octobre

9h-11h30: Grands Colloques Vaud – Prof. F. Pralong: «Le bilan hormonal pour le dermatologue» – Service de dermatologie et vénéréologie, auditoire Beaumont. Renseignements: www.chuv.ch/der

12h30-13h30: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique – Dr E. Langenskiöld: «Atteinte pulmonaire dans le Crohn et la RCUH» – CHUV, salle de séminaire 3. Renseignements: N. Lourenço, tél. 021 314 13 80.

• Samedi 18 octobre

9h-15h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Dr R. Borens: «Etude structurelle: Névrose, psychose et perversion» – SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne.

• Mardi 21 octobre

20h15: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Mme V. Dichy: «Le rêve et l'interprétation: étude théorique de textes de Freud et présentation de cas» – Renseignements: Mme V. Dichy, rue du Plan 25, Neuchâtel, tél. 032 725 09 76.

**Prochain délai pour
les annonces concernant
la période du 27 octobre
au 7 décembre:
15 septembre 2008.**

PUBLICITÉ



RIGOLET SA
Depuis 1969 à votre service

Grand-Rue 92
1820 Montreux

Téléphone 021 963 07 08
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

Courrier du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38 – 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable

Pierre-André Repond, secrétaire général / PAR

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi / CBP
Agnès Forbat / AF
(Rochat & Partenaires Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Charles-A. Favrod-Coune
Dr Jean-Philippe Grob
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Francis Thévoz

Réalisation et régie des annonces

inEDIT Publications SA
Chemin des Jordils 40
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 11

Illustrations

Couverture: Fariba De Francesco
Photos Fariba De Francesco.
Dessin: Yves Giroud.

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.



La Caisse des Médecins
appartient
 à la corporation médicale

Une organisation d'entraide couronnée de succès

La Caisse des Médecins n'est pas composée d'actionnaires, mais de sociétaires. Elle appartient exclusivement aux médecins installés en Suisse. Plus de 6'500 médecins installés ont reconnu que le fait d'avoir un partenaire à son côté représentait pour eux le bon choix. Et non seulement collaborer avec la Caisse des Médecins équivaut à gagner sur tous les tableaux; elle est aussi, et de loin, la plus grande entreprise en matière de management de cabinet et d'outsourcing dans cette branche.

Ä	K	ÄRZTEKASSE
C	M	CAISSE DES MÉDECINS
		CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative
 Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier
 Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch
vaud@caisse-des-medecins.ch



Faites vous connaître et mettez en évidence vos produits et services, un grand potentiel de clients vous recherche! Une insertion dans nos annuaires augmente vos possibilités de contacts avec votre public-cible. Grâce aux produits, très appréciés, de LTV Pages Jaunes SA, Swisscom Directories SA et local.ch SA, vous êtes présent sur les marchés locaux, régionaux et nationaux, 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Des offres publicitaires sur mesure! Contactez-nous au **022 999 60 00**